

RÉSIDENCE AUTONOMIE POUR PERSONNES ÂGÉES

Gérée par le service Seniors depuis Octobre 2008, la résidence autonomie **Henri-Clérisse** accueille les personnes de 60 ans et plus, autonomes, seules ou en couple, désirant vivre dans un cadre, paisible, sécurisant et convivial.

RÉSIDENCE CLÉRISSE

La Résidence Autonomie Henri-Clérisse, située près des bords de Seine et au coeur de Mantes-la-Jolie, est proche du quartier commerçant, agréable et accueillant.

Le projet de vie de la Résidence est d'accueillir des personnes retraitées âgées de 60 ans et plus, valides, autonomes, dans des logements individuels avec leur mobilier personnel. L'objectif est d'assurer une indépendance de vie identique à celle du domicile classique dans un environnement chaleureux et sécurisé.

De plus, les résidents peuvent bénéficier, à titre privé, d'un service de soutien ou de maintien à domicile. La gestion globale de la résidence est assurée par le pôle seniors du CCAS de la ville de Mantes-la-Jolie.

LES ACTIVITÉS COURANTES DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE HENRI-CLÉRISSE À MANTES-LA-JOLIE

- > La chorale
- > Les lotos
- > Les activités multimédias (informatiques)
- > La lecture
- > Le Ciné Club
- > Les jeux de société
- > Des échanges de savoir...

- > Déjeuner: Retraité(e) et seul(e) le midi ? Venez déjeuner à la résidence autonomie Henri-Clérisse, 4 rue Henri-Clérisse
- > Chaque année, de mars à août, des sorties culturelles et de loisir sont proposées aux résidents.

TARIFS SÉJOUR

RÉSIDENCE AUTONOMIE HENRI-CLERISSE

Mise en application	Type de logement	LOYER Toutes charges comprises
01/03/2025	F1	355,78 €
01/03/2025	F1 bis	482,18 €
01/03/2025	F2	610,53 €
01/03/2025	F3	654,27 €
01/03/2025	Garage	51,30 €

Le tarif de la redevance comprend, le montant des charges locatives et les prestations minimales individuelles et collectives conformément au Décret n° 2016-696 du 27 mai 2016. Ce tarif ne comprend pas les prestations facultatives dont le détail est précisé dans l'annexe relative aux tarifs des prestations.



TARIFS DES PRESTATIONS

RÉSIDENCE AUTONOMIE HENRI-CLERISSE

SERVICE DE BLANCHISSERIE		
01/01/2025	Forfait mensuel (pour 1 passage par semaine d'une durée de 4 heures)	20 €
	Passage ponctuel	8 €
ANIMATIONS ET SORTIES		
01/01/2025	Forfait trimestriel animation (hors prestations minimales individuelles et collectives)	15 €
	Sortie à Mantes-la-Jolie	8 €
	Sortie en dehors de Mantes-la-Jolie sans repas	14 €
	Sortie en dehors de Mantes-la-Jolie avec repas	19 €
	Sortie à Mantes-la-Jolie non-résident	10 €
	Sortie en dehors de Mantes-la-Jolie sans repas non-résident	16 €
	Sortie en dehors de Mantes-la-Jolie avec repas non-résident	22 €
CLÉ, BADGES		
01/01/2025	Serrure porte d'entrée logement	100,50 €
	Clé porte d'entrée logement	25 €
	Badge entrée paliers bâtiment	22,90€
	Boîtes aux lettres : remplacement du cylindre et clé	34,30 €
	Badge accès parking	25 €

PROGRAMME : PRINTEMPS - ÉTÉ 2025

Cliquez sur la photo pour visualiser le programme ou téléchargez-le sur la droite de cette page



https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU_QUOTIDIEN/solidarite/senior/residence_personne_agee/ProgrammeClerisse_2ndTrimestre_2025_VF.pdf

PROGRAMME : 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Cliquez sur la photo pour visualiser le programme ou téléchargez-le sur la droite de cette page

<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/solidarite/seniors/residence-autonomie-pour-personnes-agees?>



Programme Janvier > Mars 2025

EPAHD LÉOPOLD BELLAN

La résidence médicalisée pour personnes âgées Léopold Bellan de Mantes-la-Jolie est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) habilité à l'aide sociale. Elle s'adresse aux personnes âgées, à partir de 60 ans, qui ne peuvent plus vivre de manière autonome, et notamment, celles qu'un handicap physique ou psychique lié au grand âge rend totalement ou partiellement dépendantes dans l'accomplissement des actes élémentaires de la vie quotidienne.

Pour plus d'informations, suivez ce lien

www.bellan.fr/page-template3?t=70 (<https://www.bellan.fr/page-template3?t=70>)